Assurer le rayonnement de la France dans le monde

De la Turquie à l'Ukraine

→ penser l'Europe de demain

La question de l'élargissement de l'Europe a fait l'objet d'une attention particulière de la part de la commission au cours de l'année 2005-2006. Elle a ainsi adopté, le 20 juin 2006, le projet de loi autorisant le gouvernement à ratifier le Traité d'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, non sans avoir préalablement auditionné le commissaire européen chargé de l'élargissement, M. Olli Rehn, ainsi que le ministre des affaires étrangères de Bulgarie, M. Ivailo Kalfin, et le Président de la République de Roumanie, M. Traian Basescu. Soucieuse de suivre avec toute la

rigueur et l'objectivité nécessaires

le dossier de l'adhésion de la

Turquie, la commission a parallèle-

ment décidé la création d'un groupe de suivi des négociations d'adhésion de ce pays. Ce groupe, présidé par le vice-président de la commission Hervé de Charette, travaille en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et peut ainsi suivre au plus près le déroulement, chapitre par chapitre, des discussions d'adhésion. Il a par ailleurs engagé un vaste cycle d'auditions de personnalités politiques, universitaires ou économiques, françaises comme turques, et sera ainsi en mesure d'éclairer le plus régulièrement et le plus objectivement possible la représentation nationale sur l'évolution de ce dossier sensible.

En matière européenne, la commission s'est enfin intéressée aux relations

que l'Union doit désormais entretenir avec ses nouveaux voisins, notamment ceux issus du démantèlement de l'ex-URSS. Ainsi a-t-elle organisé, à la suite du déplacement effectué à Kiev par le Président Édouard Balladur et Jean-Louis Bianco, un colloque consacré aux visions de la France et de l'Ukraine sur l'avenir de la construction européenne. À cette occasion, les responsables politiques ukrainiens et français se sont notamment interrogés sur ce que pourraient être les relations entre l'Union européenne et l'Ukraine après le plan d'action de 2007 et les institutions d'une Europe à 35 dans l'hypothèse de l'adhésion de nouveaux voisins.

Un dialogue permanent

→ avec les chefs d'État et de gouvernement

Conformément à la vocation de la commission, ses membres ont suivi avec une attention soutenue le développement de la situation sur les principaux lieux de conflits de la planète. Tout d'abord, à travers des auditions régulières du ministre des Affaires étrangères, mais également du ministre de la Défense qui a ainsi a été entendue sur la situation au Tchad, au cours d'une réunion menée conjointement avec la commission de la Défense.

Parallèlement, la commission a accueilli de nombreuses personnalités internationales de premier plan

venues l'éclairer de leurs analyses sur la situation dans les régions en crise. C'est ainsi qu'au cours de la session 2005-2006 ont été successivement accueillis le Président d'Afghanistan, M. Hamid Karzaï, le ministre des Affaires étrangères d'Irak, M. Hoshyar Zebari, le Premier ministre de Côte d'Ivoire, M. Charles Konan Banny, ou encore le roi Abdallah II de Jordanie. Plusieurs déplacements « sur le terrain » ont complété quand cela était nécessaire cette information. C'est ainsi que le vice-président Roland Blum et Henri Sicre se sont rendus

en Haïti pour s'y entretenir avec le Président René Préval de la situation particulièrement dramatique de l'île, liée à la France par plusieurs siècles d'histoire commune. Enfin, soucieuse d'une information transparente et libre, la commission a, avant de l'adopter, examiné avec un intérêt extrême le rapport d'information sur le statut des journalistes et correspondants de guerre en cas de conflit, présenté par deux de ses membres, Pierre Lellouche et François Loncle.

Mobilisation

→ en faveur la francophonie

La commission a cette année choisi de porter une attention particulière à situation de la langue française dans les institutions internationales et européennes ainsi qu'à l'usage du français dans le monde de la recherche et de la culture. Elle a ainsi procédé, conjointement avec la commission des Affaires culturelles, à l'audition du Président de la chaîne française internationale (France 24), M. Alain de Pouzilhac, qui a présenté les caractéristiques et les spécificités de cette future chaîne française d'information. S'agissant de la recherche, la commission des Affaires étrangères a organisé avec celle des Affaires culturelles, un colloque portant sur le thème « recherche et langue française » qui a permis aux parlementaires de débattre, entre autres

sujets, des enjeux linguistiques du brevet européen et de l'accès des chercheurs français aux travaux de recherche et aux publications de rang international. Souhaitant, au terme de ces différents travaux, apporter sa propre contribution à ce sujet vital pour le rayonnement de notre pays, la commission a décidé, le 15 mars 2006, la création d'une mission d'information qui procédera à une analyse politique globale de la situation du Français dans le monde. Elle aura pour tâche, sur la base du constat établi, de proposer des mesures opérationnelles pour défendre l'usage de notre langue dans le monde du XXIe siècle

LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MEMBRES DU BUREAU

Président Édouard Balladur (UMP)

VICE-PRÉSIDENTS Roland Blum (UMP) Hervé de Charette (UMP) Paul Quilès (Soc)



Secrétaires Michel Destot (Soc) Jacques Godfrain (UMP) François Rochebloine (UDF)

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION

53 durée : $67\,\mathrm{h}\,14$

7 personnalités

31 dont 2 rapports d'information

AUDITIONS 11 MEMBRES DU GOUVERNEMENT